



Communiqué de la FSU

Les Lilas le, 17 février 2017

Justice pour Adama, Théo et les autres victimes

Alors que la mort d'Adama Traoré et le viol commis à l'encontre de Théo Luhaka illustrent tristement l'existence de violences policières, les députés viennent d'approuver le projet de loi «Sécurité Publique », qui assouplit les règles de légitime défense pour les policiers et durcit les peines pour outrage aux forces de l'ordre.

Dans ce contexte inquiétant, une partie de la population se mobilise et attend, à l'inverse de ce projet, des réponses adaptées des pouvoirs publics pour que ce genre de brutalités intolérables ne se reproduisent pas.

C'est d'autant plus urgent que cette situation alimente les tensions dans les quartiers populaires. Elle tend à stigmatiser aussi une partie de la jeunesse.

Pour empêcher les dérapages violents, des mesures doivent être mises en place. La FSU demande au gouvernement l'ouverture de discussions sur ce sujet.

Elle affirme que le nécessaire besoin de sécurité ne saurait s'opposer ni aux libertés, ni au respect de la dignité humaine et des droits fondamentaux.

La police doit assurer ses missions de service public au service du vivre ensemble et de tou-te-s les citoyen-nes.

Les sanctions prévues pour les manquements constatés doivent être appliquées. Le contrôle de la justice sur les actions policières doit être assuré afin de garantir les libertés individuelles. Il est nécessaire aussi d'élargir à toutes les citoyen-nes la saisine du Défenseur des Droits.

Dans le même temps, il faut donner à la police les moyens de remplir ses missions de service public et rétablir la police de proximité.

C'est pourquoi la FSU appelle à participer au rassemblement le samedi 18 février à 15h, place de la République, initié avec la LDH, le Cran, le Mrap, Sos Racisme et la CGT, ainsi qu'à la Marche pour la Justice et la Dignité au départ de la place de la Nation le samedi 19 mars 2017.